



## MAIRIE DE LAUZERTE

### Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 15 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 avril à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire, François LE MOING.

Monsieur le Maire fait l'appel des présents :

Étaient présents : Sylvain BAÏADA, Claire BASSO-GUICHARD, Nicole BOURCIER, Jean-Claude CAM, Dominique DENIS, Marie GAUCHET, Isabelle LARONDE, Marie-Laure MAZILLE, Carole NEGRE, Jean-Franck PIERASCO, Fernand ZULIAN

Procurations : Hugues GERVAIS à Jean-Franck PIERASCO

Absents : Kevin BADOUC, Richard MERIC

Secrétaire : Dominique DENIS

Compte rendu du 18 mars 2021 : aucune réserve n'est exprimée, le compte-rendu est adopté.

## 1. Tarif prestations budget Service Animations-Communication

Dans le cadre du Service Animations-Communication, Sandy Communal présente les prestations ouvertes, notamment les visites guidées, et la grille tarifaire afférente. La mise en place d'une régie permettra l'encaissement de ces recettes qui seront affectées au budget Animations-Communication.

<b>Tarif TTC par personne des visites guidées pour individuels - Été (du 5 juillet au 31 août) - 5 personnes minimum</b>	
Tarifs	Tarifs réduits *
<b>Visite classique les incontournables ou visite thématique détails artistiques</b>	
Adulte : 7€	Adulte : 6€
Enfant (de 3 à 12 ans) : 4€	Enfant (de 3 à 12 ans) : 3€
Pass Famille (2 adultes et 2 enfants) : 20€	Pass Famille (2 adultes et 2 enfants) : 18€
<b>Visite Apéro (inclus 3 pauses gourmandes) - max 25 personnes</b>	
Adulte : 19€	Adulte : 17€
Enfant (de 3 à 12 ans) : 15€	Enfant (de 3 à 12 ans) : 13€
<b>Visite Ronde de nuit aux flambeaux</b>	
Adulte : 10€	Adulte : 9€
Enfant (de 3 à 12 ans) : 5€	Enfant : 4€
Pass Famille (2 adultes et 2 enfants) : 25€	Pass Famille (2 adultes et 2 enfants) : 22€
<b>Jeux de pistes</b>	
Adulte : 7€	Adulte : 6€
Enfant (de 3 à 12 ans) : 4€	Enfant (de 3 à 12 ans) : 3€
Pass Famille (2 adultes et 2 enfants) : 20€	Pass Famille (2 adultes et 2 enfants) : 18€
<b>Escape Game - tarif par personne</b>	
28€ si 3 joueurs	25€ si 3 joueurs
24€ si 4 joueurs	21€ si 4 joueurs
20€ si 5 joueurs	18€ si 5 joueurs
18€ si 6 joueurs	16€ si 6 joueurs
<b>Visites gratuites</b>	
Enfants de moins de 3 ans	
Visites officielles	
Pour la promotion de Lauzerte, M. le Maire aura la possibilité d'offrir des tickets gratuits aux associations (lotos, tombolas, etc...).	
Une gratuité pourra être appliquée pour les lauzertins dans le cadre des visites gratuites, tous les premiers lundis du mois, ou lors des manifestations nationales (Journées européenne des métiers d'art, Rendez-vous aux jardins, Journées de patrimoine de pays et des moulins, Journées européennes du patrimoine, etc...)	

<b>Tarif TTC des visites de groupe (toute l'année sur réservation- gratuité chauffeur et accompagnateur inclus)</b>	
<b>Les incontournables de la cité médiévale Ou visite thématique Les détails artistiques</b>	
<b>Tarifs</b>	<b>Tarifs réduits</b>
100€ : groupe de 15 personnes et moins	90€ : groupe de 15 personnes et moins
150€ : groupe de 16 à 25 personnes	135€ : groupe de 16 à 25 personnes
200€ : groupe de 26 à 35 personnes	180€ : groupe de 26 à 35 personnes
250€ : groupe de 36 à 50 personnes	225€ : groupe de 36 à 50 personnes
<b>Ronde de nuit aux flambeaux</b>	
110€ : groupe de 15 personnes et moins	100€ : groupe de 15 personnes et moins
160€ : groupe de 16 à 25 personnes	150€ : groupe de 16 à 25 personnes
210€ : groupe de 26 à 35 personnes	190€ : groupe de 26 à 35 personnes
260€ : groupe de 36 à 50 personnes	240€ : groupe de 36 à 50 personnes
<b>Visite thématique : La table au Moyen Age - forfaits Inclus dégustation et reconstitution table de seigneur</b>	
125€ : de 15 pers et moins (Inclus 25€)	110€ : de 15 pers et moins (Inclus 25€)
180€ : de 16 à 25 pers (Inclus 30€)	160€ : de 16 à 25 pers (Inclus 30€)
245€ : de 26 à 35 pers (Inclus 45€)	220€ : de 26 à 35 pers (Inclus 45€)
300€ : de 36 à 50 pers (Inclus 50€)	270€ : de 36 à 50 pers (Inclus 50€)
<b>Visite scolaire</b>	
Forfait 200 € : 1 classe de 30 élèves	Forfait 180 € : 1 classe de 30 élèves
<b>Jeu de pistes - scolaires et groupes</b>	
Forfait 200€ : 1 classe de 30 élèves	Forfait 180 € : 1 classe de 30 élèves
<b>Jeu de piste Team Building - spécial entreprise</b>	
Forfait 300€ - 30 personnes maximum - inclut une pause rafraîchissante	
<b>Visites gratuites</b>	
Visites officielles	

Il est remarqué que l'on pourrait étendre les tarifs réduits aux étudiants et aux chômeurs. Le Conseil Municipal valide cette proposition de prestations et les tarifs y afférents.

Adopté à l'unanimité

## 2. Vote du budget 2021 - Budget annexe : Animations Communication

Dépenses et recettes de fonctionnement : 170 000€

Dépenses et recettes d'investissement : 0€

Adopté à l'unanimité

## 3. Compte administratif 2020 - Service Assainissement

Fonctionnement :

dépenses	-57 693.35 €
recettes	62 458.91 €
résultat de clôture	4 765.56 €
résultat reporté	33 175.86 €
résultat cumulé	37 941.42 €

Investissement :

dépenses	-131 272.45 €
recettes	39 821.91 €
résultat de clôture	- 91 450.54 €
résultat reporté	268 588.92 €
résultat cumulé	177 138.38 €
restes à réaliser/ dépenses	0.00 €
résultat	177 138.38 €

Vote hors de la présence de François LE MOING

Adopté à l'unanimité

## 4. Approbation du compte de gestion 2020 - Service Assainissement

---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par les Trésorières Municipales visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité

## 5. Affectation du résultat d'exploitation 2020 - Service Assainissement

---

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

<b>Excédent global cumulé au 31/12/2020</b>	<b>37 941.42 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
- à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	0
- aux réserves réglementées	0
- à l'exécution du virement de la section d'investissement	0
<b>Solde disponible :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (C.1068)	0
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	37 941.42 €

Adopté à l'unanimité

## 6. Vote du budget du Service Assainissement 2021

---

Dépenses et recettes de fonctionnement : 98696.00€  
Dépenses et recettes d'investissement : 264334.00€

Adopté à l'unanimité

## 7. Compte administratif 2020

---

Fonctionnement :

dépenses	-1 249 328.47 €
recettes	1 432 733.85 €
résultat de clôture	183 405.38 €
résultat reporté	242 644.98 €
résultat cumulé	426 050.36 €

Investissement :

dépenses	-602 491.10 €
recettes	253 515.68 €
résultat de clôture	-348 975.42 €
résultat reporté	48 389.05 €
résultat cumulé	300 586.37 €
restes à réaliser/ dépenses	835 647.34 €
restes à réaliser/ recettes	1 044 903.05 €
résultat	- 91 330.66 €

Vote hors de la présence de François LE MOING

Adopté à l'unanimité

## 8. Approbation du compte de gestion 2020 – Commune de Lauzerte

---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité

## 9. Affectation du résultat d'exploitation 2020 – Commune de Lauzerte

---

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

<b>EXCÉDENT AU 31/12/2020</b>	426 050.36
<b>Affectation obligatoire :</b>	
- à l'apurement du déficit : (C/ 1068)	91 330.66 €
- aux réserves réglementées	0
- à l'exécution du virement de la section d'investissement	0
<b>Solde disponible :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (C.1068)	0
Affectation à l'excédent reporté (ligne 002)	334 719.70 €

Adopté à l'unanimité

## 10. Vote des taxes directes locales pour 2021

---

14,08 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ;  
67,13 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties ;  
16,78 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises

Adopté à l'unanimité

## 11. Vote du budget 2021 – Commune de Lauzerte

---

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 832 896.00 €  
Dépenses et recettes d'investissement : 2 957 450.00 €

Adopté à l'unanimité

## 12. Convention de mandat - Projet d'éclairage public

---

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est envisagé de confier la réalisation du projet d'éclairage public d'au Syndicat Départemental d'Energie, il présente la convention de mandat entre la Commune et le Syndicat Départemental d'Energie.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à confier au Syndicat Départemental d'Energie un mandat de maîtrise d'ouvrage pour les projets d'éclairage public et à signer, au nom de la Commune, la convention ainsi que les pièces s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

### 13. Demande de subvention pour la mise aux normes des établissements recevant du public

---

La commune de Lauzerte a sollicité les services de l'État en décembre 2020 pour un accompagnement dans le cadre de la mise aux normes des ERP (Etablissements Recevant du Public) communaux. Après un premier travail administratif, les services de l'État et de défense incendie ont été reçus en mairie le 13 avril 2021 pour faire le point sur les actions à mener en priorité, à savoir la mise aux normes des ERP suivants :

- L'Espace Points de Vue
- La salle Amanda Mills
- La cave de la Sénéchaussée

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est possible de demander des subventions pour les études et la réalisation des travaux de mise en conformité.

Adopté à l'unanimité

### 14. Demande de subvention pour l'acquisition de la propriété Tauran

---

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Préfecture n'a pas retenu le projet d'acquisition de la propriété "Mécanique agricole Tauran" dans la deuxième phase de la répartition de la DETR 2020, mais qu'il est possible de reconduire cette demande en 2021. Le projet ayant évolué, la commune doit déposer une nouvelle demande de subvention.

L'acquisition de ce bien en entrée de bourg permettra d'améliorer son aspect, source de réserves de l'association des Plus Beaux Villages de France. Cela répondra également à différents besoins :

- Création de stationnement,
- Logements d'urgence,
- Création d'un pôle culturel,
- Possibilité de déplacer et de dynamiser le marché fermier du mercredi.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

- Coût total de l'opération : 175 000 € plus les frais de notaire,
- Subvention demandée : 100% du projet
- Autofinancement communal : 0%

Cette acquisition interviendra sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Adopté à l'unanimité

### 15. Demande de subvention travaux Chapelle de Carcès

---

La chapelle de Carcès nécessite des travaux de rénovation. Le projet retenu concerne la mise en valeur du sol par la pose d'un dallage de pierre en travertin sur la dalle en béton existante, ainsi que la pose d'une marche moulurée entre la nef et le chœur.

Afin d'assurer la sécurité des visiteurs et de protéger des intempéries la porte en chêne orientée à l'ouest, il s'agit également de restaurer le porche d'entrée.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total de l'opération : 17 360.15 €

Subvention demandée :           Département 20% = 3 472.03 €  
  Région FRI 30% = 5 208.05 €  
  Etat 30% = 5 208.05 €

Autofinancement communal 20% = 3 472.03 €

Adopté à l'unanimité

## 16. Demande de subvention nouveau columbarium

---

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en 2012 la commune a installé un columbarium au cimetière St Mathurin. A ce jour, il ne reste plus qu'une concession disponible.

La commune a la possibilité de demander au Conseil Départemental une subvention pour l'acquisition d'un nouveau columbarium.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total de l'opération : 5 383.33 € HT

Subventions demandées : Département 18% = 969 €

État 50% = 2 691.67 €

Autofinancement communal 32% = 1 722.67 €

Adopté à l'unanimité

## 17. Demande de subvention pour l'aménagement d'un espace de propreté pour la collecte des déchets ménagers

---

Monsieur le Maire indique que le Conseil Municipal souhaite aménager un espace de collecte des déchets ménagers plus propre et plus agréable : plus accessible pour les usagers, facile d'accès également pour les véhicules de collecte, et intégré à l'environnement proche par des aménagements paysagers.

Ce projet d'aménagement nécessite des travaux de terrassement et d'aménagements des abords. Le projet est susceptible de bénéficier de subventions de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) – axe 5 : Aménagement des bourgs, du Département au titre du dispositif Aménagement de village.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total de l'opération : 15 000 € HT

Subvention demandée : Département 54% = 8 100 €

Etat 26% = 3 900 €

Autofinancement communal 20% = 3 000 €

Adopté à l'unanimité

## 18. Demande de subventions complémentaires pour l'aménagement de l'arrêt de bus au collège de Lauzerte

---

Par délibération du 29 septembre 2020, la commune a sollicité des subventions pour l'aménagement d'un nouvel arrêt de bus au collège de Lauzerte. La demande s'est faite sur une estimation trop faible de travaux. Il faut en complément créer une plateforme de descente de bus pour les enfants.

Coût total de l'opération : 3 364.06 € HT

Subventions demandées : Conseil Départemental : 30 % du projet = 1 009.22 €

Etat : 50 % du projet = 1 682.03 €

Auto financement : 20 % du projet = 672.81 €

Adopté à l'unanimité

## 19. Demande de subvention pour la mise en sécurité du chemin des Horts

---

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les membres de la commission travaux / voirie ont constaté qu'une partie du mur de soutènement du chemin des Horts s'effondrait dans le jardin du riverain en contre-bas. Afin de sécuriser la zone, il est nécessaire de consolider le mur et la paroi rocheuse.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est possible de demander des subventions au département et à l'État pour ces travaux de sécurisation au titre des dégâts exceptionnels imprévus sur la voirie communale.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total de l'opération : 20 030.50 € HT

Subventions demandées : Conseil Départemental : 60 % du projet = 12 018.30 €

Etat : 20 % du projet = 4 006.10 €

Auto financement : 20 % du projet = 4 006.10 €

Adopté à l'unanimité

## 20. Demande de subvention pour la création de projections lumineuses sur la Place des Cornières

---

Monsieur le Maire explique au conseil que la Commission Animations propose, pour animer et développer la vie locale, de faire l'acquisition et l'installation de matériel pour créer des animations de projections lumineuses sur la Place des Cornières. Ce matériel permettrait de mettre en valeur la Place des Cornières et de créer de animations scéniques.

Coût total de l'opération : 19 869.12 € HT

Achat du matériel : 15 539 € HT détail :

○ Travaux en régie : 4 330.12 € HT

○ Personnel : 2 566.40 € HT

○ Location nacelle : 1 263.52 € HT

○ Matériel électrique : 500.20 € HT

Subventions demandées : Région DIE 25% = 4 967.28 € HT

État 55% = 10 928.02 € HT

Autofinancement communal 20% = 3973.83€ HT

Adopté à l'unanimité

## 21. Demande de subvention pour l'acquisition de matériel informatique

---

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'avec l'arrivée de l'agent contractuel au mois de février 2021, le Service Animations Communication a besoin de faire l'acquisition de matériel supplémentaire, notamment un poste informatique complet et des audioguides.

Monsieur le Maire fait également part de la demande du responsable des services techniques d'acquérir du matériel informatique. La partie administrative du service augmente du fait de la dématérialisation des procédures, et le service doit pouvoir être autonome dans la gestion des dossiers.

Coût total de l'opération (Achat du Matériel) : 5 123.88 € HT

• Audioguides : 1 587.36 € HT

• 2 postes informatiques complets : 3 536.52 € HT

Subventions demandées : Région Fond Régional d'Intervention : 30 % du projet = 1 537.16 €

État : 50 % du projet = 2561.94 €

Auto financement : 20 % du projet = 1 024.78 €

Adopté à l'unanimité

## Questions diverses

---

Lecture du compte-rendu de la commission circulation du 1er mars 2021 : Le plan proposant les modifications de circulation dans le village sera présenté dans le prochain Petit Lauzertin. Cette opération permettrait de gagner rapidement une centaine de places de parking. Un cahier de doléances sera ouvert et le plan sera réexaminé lors d'autres réunions de la commission. Le plan définitif sera distribué aux touristes.

François LE MOING annonce une évolution progressive du Petit Lauzertin, le journal rendra compte de la vie municipale et annoncera les projets à venir. A chaque parution (tous les 3 mois) les élus responsables des commissions feront état de ce qui a été réalisé et des projets pour le trimestre suivant. La même présentation sera faite par les services techniques. Un espace sera conservé pour l'EHPAD, l'école de musique, le SIEEOM et l'AQPS. Y figurera également un annuaire exhaustif des associations, et une association y sera mise à l'honneur. Une autre publication périodique, dont le nom n'est pas encore défini, sera destinée aux personnes souhaitant s'investir dans la vie du village, le monde associatif, le comité des volontaires, les ambassadeurs de rue et aux diverses manifestations.

Un gros travail a été effectué par Sylvie Foissac pour présenter toutes les associations et tous les commerçants sur Intra-muros.

Jean-Claude CAM

\* signale que bien qu'une augmentation des effectifs de l'école soit prévue, il est dommageable que les enfants de certaines familles partent pour Cazes Mondenard.

\* demande pourquoi sur Facebook les publications de l'Office du Tourisme concernant Lauzerte sont moins nombreuses que celles de Roquecor ou Montaigu de Quercy.

- Ce ne sont pas les mêmes agents qui postent les publications.

Claire BASSO-GUICHARD

\* demande si suffisamment de personnes se sont inscrites comme volontaires pour Place aux fleurs.

- Oui, il y aura assez de monde.

Dominique DENIS

\* demande si Jean-Claude CAM a eu le temps de rédiger la lettre pour La Poste.

- Elle est presque terminée.

Séance levée à 21h